

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 03 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 03 septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle du 4^{ème} étage de la mairie de la commune d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Vincent ECHASSERIEAU
Date de convocation du Conseil Communautaire : 27 août 2026

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
28	24	2	1	1	0

Membres présents : ANDRIEUX Christelle, BOUTY Serge, CHABANAT Christine, DELEFOSSE Laurent, DENIZOU Jean-Pierre, DUBOIS Barbara, DUMONT Christine, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GORGE Christine, LEONET Antoine, MAZAUD-WITTMANN Marie-France, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, PETINIOT Maryline, ROCHE Martial, ROUGIER Serge, ROUSSEAU Sylvie, SAINTAMAN Jean, SALAGNAT Michèle, SOLNON Chantal. THEYS Michel, VERLINDEN Denis.

Membres ayant donné pouvoir : ANOMAN Matthieu à DUMONT ST PRIEST Hubert, DALLIERE-ROZENFELD Lolita à ECHASSERIEAU Vincent

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : GARNICHE Emmanuel

Membres absents : FOURNIER Stéphanie

Secrétaire de séance : ROUSSEAU Sylvie

FINANCES

Délibération n° C149-2026 : demande de subvention de l'association « les p'tits drôles »

L'association Les P'tits Drôles créée en 2000 propose des animations sur le temps périscolaire aux élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Bujaleuf, Cheissoux Saint Julien-le-Petit et veille à l'accueil des enfants le mercredi après-midi.

Cette année, 17 enfants de moins de 6 ans fréquentent l'accueil avec animations des mercredis après-midi. La demande de subvention est d'un montant de 2 894 € conforme aux décisions prises lors de la séance du 04 juin 2026. C'est la première demande de subvention de cette association

Il s'agit pour le Conseil décide d'attribuer la subvention d'un montant de 2 894 € à l'association les p'tits drôles pour l'année 2026.

Les membres du conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 26 voix Pour décident :
- d'attribuer la subvention d'un montant de 2 894 € à l'association les p'tits drôles pour l'année 2026.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.
Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 08 septembre 2026
Le Président,
Vincent ECHASSERIEAU

Acte rendu exécutoire le : **14 SEP. 2026**
Publié le : **14 SEP. 2026**

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS